

Département du NORD

Arrondissement de LILLE

C.C.A.S. de PERENCHIES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
SEANCE du 15 OCTOBRE 2019

L'an DEUX MILLE DIX-NEUF le QUIZE du mois d'OCTOBRE à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la commune de Pérenchies, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Danièle LEKIEN, Maire, Présidente, suite à la convocation du 1^{er} octobre 2019.

Etaient présents : LEKIEN D. - DESTAEBEL P. - TRINEZ P. - ULRICH I. - RODRIGUES M. - BALLOY D. - BOSSAERT R. - VERDONCK G. - BECQUET M. - SCOHY V. - MONTIGNIES C.

Absents excusés : DEVOS V. (pouvoir à TRINEZ P.) - SAVAETE G. (pouvoir à RODRIGUES M.) - DELOBEL M.M. (pouvoir à BALLOY D.)

Absent : DELGUTTE A.

Nombre de Membres en exercice : 15 / Présents : 11 / Votants : 14

Objet : - Budget supplémentaire de l'exercice 2019.

Madame la Présidente présente le budget supplémentaire de l'exercice 2019 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de :

Et 55 293,52 euros pour la section de fonctionnement
314 932,56 euros pour la section d'investissement

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, adopte à l'unanimité le budget supplémentaire de l'exercice 2019.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et sa publication.

Pour extrait certifié conforme.

Fait et délibéré à Pérenchies.
Le 15 octobre 2019

Madame le Maire, Présidente du CCAS,



Danièle LEKIEN.

*Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception
en Préfecture le
et de la publication le
Madame le Maire, Présidente du CCAS,*



Danièle LEKIEN.